

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets ANGED est un établissement public à caractère
L'ANGED est dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière, sous la tutelle du ministère

Indicateurs et chiffres

Programme de gestion des déchets ménagers et assimilés :



Projets réalisés durant le 9ème Plan (1997-2001) :



5 décharges contrôlées dans le Grand Tunis et les villes de la vallée de Medjerda (Béja, Jendouba, Siliana)

Entrée en exploitation : 1999 ;

Quantités des déchets transférés vers les décharges contrôlées : environ 750 milles tonnes par an.
Pourcentage des déchets enfouis : 40% de la quantité totale



Projets réalisés durant le 10ème Plan (2002-2006) :



9 décharges contrôlées et 45 centres de transfert dans les gouvernorats de Bizerte, Nabeul, Sousse, Monastir

Entrée en exploitation : 2007-2009 ;

Quantités des déchets transférés vers les décharges contrôlées : environ 800 milles tonnes par an.
Pourcentage des déchets enfouis : 85% de la quantité totale



Projets réalisés durant le 11ème Plan (2007-2011) :



10 décharges contrôlées et les centres de transfert y afférents dans LE Grand Tunis et les gouvernorats de

Quantités des déchets transférés vers les décharges contrôlées : environ 500 milles tonnes par an.
Pourcentage des déchets enfouis vers la fin du Plan : 93% de la quantité totale

Programme de fermeture et de réhabilitation des décharges anarchiques :



La fermeture et la réhabilitation de 9 grandes décharges anarchiques : «La Cimenterie» à Bizerte, «El-K

La fermeture et la réhabilitation des petites et moyennes décharges anarchiques (environ 140), l'amélioration

A cet effet, une enveloppe de 18 millions de dinars a été incluse dans le 11ème Plan de Développement

Programme de gestion des déchets industriels et spéciaux :



La réalisation du centre de traitement des déchets industriels et spéciaux à Jradou (gouvernorat de Zaghouan)

La programmation de réalisation de trois installations de Réception, Stockage et Transfert (IRST) au Nord
Ces installations permettront de traiter environ 60% des déchets industriels et spéciaux à l'horizon 2015

Filières de gestion des déchets recyclables et valorisables :



Filière de gestion des déchets en plastique « Ecolef » :



Nombre total des points créés : 310 ;

Nombre des points exploités par l'ANGED : 65 (dont 2 saisonniers) ;

Nombre des points privatisés en collaboration avec les communes concernées : 17;

▶ Nombre des points créés et exploités par des privés : 228, dont :

• 114 exploités par des diplômés de l'enseignement supérieur ;

• 9 exploités par des catégories à besoins spécifiques ;

• 18 créés dans des délégations prioritaires en emploi.

▶ Nombre d'entreprises créées dans le cadre du mécanisme 41 : 30 entreprises à l'ensemble des gouvernements

▶ Nombre des unités de recyclage conventionnées avec l'agence : 109, dont :

• 70 exploitées par des diplômés de l'enseignement supérieur ;

• 34 employant des catégories à besoins spécifiques.

▶ Nombre total des petites entreprises (collecte, transport et recyclage des déchets en plastique) créées par les gouvernements

▶ Quantités collectées dès le démarrage de la filière en 2001 : 85 milles tonnes ;

▶ Création entre 15 et 18 milles postes d'emploi.

▶ Filière de collecte des accumulateurs et des piles usagés :

 L'application du système de la consigne obligatoire de la reprise des accumulateurs usagés ut

 Concernant les piles usagées, les opérations de collecte se poursuivent dans les établissements sc

▶ Filière de collecte et de valorisation des huiles alimentaires usagées :

 35 petites entreprises ont reçu le cahier des charges pour la collecte de ces déchets et 4 socié

▶ Filière de gestion des déchets des équipements électriques et électroniques :

 En cours de mise en place d'une filière de gestion des déchets des équipements électriques e